



RÉSEAU DE RECHERCHE
EN SANTÉ DE LA VISION

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE SOUTIEN D'UNE INFRASTRUCTURE COMMUNE

RÉSEAU DE RECHERCHE EN SANTÉ DE LA VISION

Concours 2018-2019

RÈGLEMENTS

Objectif

Le but du programme des infrastructures communes (IF) est d'offrir aux chercheurs du Réseau de recherche en santé de la vision (RRSV), des ressources et outils de travail accessibles à tous qu'ils n'auraient pu s'offrir autrement, afin de promouvoir la recherche en vision au Québec.

Impact du programme

Les infrastructures communes soutenues par le RRSV sont devenues essentielles au fonctionnement de plusieurs laboratoires du RRSV. Leur impact est incontestable en termes d'articles scientifiques publiés dans des revues avec comité de pairs, de présentations à des conférences provinciales, nationales et internationales et de subventions. Les résultats des recherches basées sur l'utilisation de ces banques ont aussi permis à plusieurs occasions d'influencer stratégiquement le transfert des connaissances et la mise en place de nouvelles pratiques. La Banque de données Déficience visuelle & Réadaptation a notamment permis d'influencer la politique de distribution de soins en basse vision au Québec. Le programme des infrastructures communes est de loin considéré comme le plus utile et le plus efficient des programmes et le RRSV entend à ce qu'il continue d'en être ainsi.

Infrastructures admissibles

Les infrastructures présentement permises sont listées ci-dessous et le financement d'un autre type d'infrastructure devra au préalable être discuté par le comité de direction du Réseau:

- banques de cellules, de tissus ou autre matériel biologique
- banques de données génétiques
- banques de données cliniques
- registres
- plateformes techniques communes
- outils de mesure de la fonction visuelle (développement et validation de questionnaires, etc.)

Les appareillages, même à usagers multiples, ne sont pas typiquement des infrastructures couvertes. Une exception pourrait être faite dans le cas particulier d'un appareillage servant à un très grand nombre de membres du Réseau. De même, les coûts d'utilisation d'un appareillage constituent des frais de fonctionnement non couverts (habituellement pris en charge par les subventions de fonctionnement des chercheurs ou des centres).

Le Réseau ne financera pas d'infrastructure ne bénéficiant qu'à un petit groupe de chercheurs ou à une équipe unique. Une infrastructure commune, de quelque type que ce soit, devra, pour être financée à ce titre par le Réseau, servir à plusieurs chercheurs de plusieurs équipes, et idéalement de plusieurs institutions. Les infrastructures communes du RRSV doivent par définition être facilement accessibles à tous les membres du Réseau qui en font la demande.

Éthique

Dans le cas d'un registre ou de banques de données cliniques, génétiques ou de tissus, l'endossement par le comité d'éthique de l'Institution responsable de la banque ou du registre est un prérequis obligatoire et incontournable à tout accès et/ou toute utilisation des données de cette banque ou de ce registre.

Critères d'évaluation

Les demandes de financement pour l'entretien d'infrastructures communes seront évaluées selon les mêmes critères de performance que ceux établis par le FRQS pour l'évaluation de ses Réseaux thématiques, incluant le

RRSV. Ces mêmes critères sont aussi explicités en haut de rubrique de chacune des sections du présent formulaire, ainsi que du formulaire de Rapport scientifique du RRSV.

Montant et durée des subventions

Le support financier d'une infrastructure commune est accordé pour une année financière (1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019). Le budget maximal alloué par infrastructure est de 20 000\$. À l'occasion, sur démonstration d'une performance particulièrement élevée, le montant alloué pourra s'élever à 25 000\$. Dans tous les cas, le montant des subventions dépendra de la disponibilité des fonds. Ce financement est renouvelable sur présentation d'un rapport scientifique, et d'une demande de renouvellement.

Documents à soumettre

La demande doit être déposée sous forme d'un document PDF unique comprenant, dans l'ordre suivant:

- 1) le formulaire « DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE SOUTIEN D'UNE INFRASTRUCTURE COMMUNE » dûment complété
- 2) les lettres d'appui lorsqu'applicable (attestation de partenariat)
- 3) le CV commun du chercheur gestionnaire de l'infrastructure (format FRQS, IRSC ou CRSNG)

Engagement

- 1) Il est obligatoire de mentionner le support du RRSV dans toute publication ou présentation résultant de l'utilisation d'une infrastructure financée par le RRSV. Le gestionnaire de l'infrastructure financée par le RRSV (c.-à-d. celui qui endosse la présente demande) s'engage à veiller au respect de cette règle par chacun des utilisateurs de l'infrastructure. Remercier le RRSV ne coûte rien et il s'agit d'un outil essentiel à la démonstration de l'utilité du RRSV.
- 2) Les résultats des recherches permises par l'utilisation de cette infrastructure devront être présentés à la réunion annuelle du Réseau,

Rapport scientifique

Pour toute infrastructure commune subventionnée, un rapport scientifique détaillé des retombées scientifiques et des effets leviers devra obligatoirement être déposé au terme de la présente subvention. Dans les cas d'une demande de renouvellement, ce rapport sera intégré au formulaire de demande de renouvellement. Le document "Rapport scientifique" est à remplir seulement si une demande de renouvellement n'est pas demandée ([Rapport scientifique disponible sur le site web du RRSV](#)). Ces rapports seront utilisés intégralement dans le rapport annuel du Réseau et pour la demande de renouvellement du Réseau.

Rapport financier

Pour tout projet subventionné, un rapport financier devra être soumis au 30 juin de l'année fiscale suivant l'année de subvention. Tel que mentionné par le FRQS dans leur guide de gestion des Réseaux, à la fin de la période de subvention, les sommes non dépensées devront leur être retournées.

Date limite pour soumettre une demande: 1^{er} septembre 2018

Advenant que cette date tombe un vendredi ou un samedi, le candidat aura jusqu'au dimanche soir pour faire parvenir sa demande au RRSV.

Nombre de subventions: tributaire de la disponibilité des fonds.

Prière de faire parvenir une copie électronique de votre demande au:

Réseau de recherche en santé de la vision: reseau.vision.hmr@ssss.gouv.qc.ca

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec le:

Réseau de recherche en santé de la vision

514-252-3400 #1568

reseau.vision.hmr@ssss.gouv.qc.ca

reseauvision.ca

Réseau thématique soutenu par le

Fonds de recherche
Santé
Québec 

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT POUR LE SOUTIEN D'UNE INFRASTRUCTURE COMMUNE**RÉSEAU DE RECHERCHE EN SANTÉ DE LA VISION****Concours 2018-2019****Formulaire****Date limite de soumission : 1^{er} septembre 2018****PERIODE COUVERTE PAR LA DEMANDE DE RENOUVELLEMENT**

Cochez	Programme	Années couvertes
<input type="checkbox"/>	Infrastructures communes (IF)	2012 –2018 (soit la période de renouvellement du RRSV)

TITRE DE L'INFRASTRUCTURE COMMUNE (Français et anglais):**TITRE ABBRÉGÉ DE L'INFRASTRUCTURE COMMUNE (35 caractères maximum, français et anglais):****Chercheur gestionnaire de l'infrastructure :**

Nom, Prénom et titres :

Affiliation principale :

Adresse postale :

Adresse courriel :

Téléphone :

Déclaration et signature du gestionnaire de l'infrastructure :

En tant que gestionnaire de l'infrastructure commune de RRSV mentionnée ci-haut, j'atteste que dans le cas d'un registre ou d'une banque de données cliniques, génétiques ou de tissus humains, aucune donnée ne sera transférée sans l'accord préalable écrit du comité d'éthique de l'institution du chercheur qui les utilisera.

En tant que gestionnaire de l'infrastructure commune du RRSV mentionnée ci-haut, j'atteste que les contributeurs et utilisateurs listés ci-dessous ont été avisés de leur inclusion dans le présent document.

Nom du chercheur gestionnaire de l'infrastructure_____
Signature_____
date

DESCRIPTION DE L'INFRASTRUCTURE (maximum 1 page)

Décrire l'infrastructure: nature de l'infrastructure, type de données ou de matériel biologique, type de paramètres stockés, nombre de sujets, s'il y a lieu. Décrire comment cette infrastructure est gérée et en décrire l'accessibilité aux membres du Réseau.

UTILISATEURS (ajouter le nombre de pages nécessaires)

Fournir le nombre et la liste des noms de ceux qui ont alimenté, utilisé ou bénéficié de cette infrastructure de 2012 à 2018.

* * *

- 1) Remplir le tableau de compilation du nombre d'utilisateurs.
- 2) Lister les utilisateurs en les regroupant selon les catégories ci-dessous. On s'attend à ce que cette liste reflète celle des auteurs des publications ayant découlé de l'utilisation de cette infrastructure ou de la réalisation du projet financé.

Tableau résumé

Catégories d'utilisateurs & participants	Nombre (IF : années 2012 - 2018)
Recherche fondamentale (chercheurs et collaborateurs QC)	
Recherche clinique (chercheurs et collaborateurs QC)	
Collaborateurs nationaux	
Collaborateurs internationaux	
Étudiants du premier cycle	
Étudiants MSc	
Étudiants PhD	
Stagiaires post-doctoraux	
Assistants de recherche	
Autres (agence gouvernementale, industrie, etc.)	
Total	

Liste détaillée (noms et institutions) :

- 1) Chercheurs (recherche fondamentale)
—
- 2) Chercheurs et cliniciens (recherche clinique)
—
- 3) Collaborateurs nationaux
—
- 4) Collaborateurs internationaux
—
- 5) Étudiants de premier cycle
—
- 6) Étudiants MSc
—
- 7) Étudiants PhD
—
- 8) Stagiaires post-doctoraux
—
- 9) Assistants de recherche
—
- 10) Autres (agence gouvernementale, industrie, etc.)
—

RÉSULTATS SCIENTIFIQUES (maximum 2 pages)

Décrire les découvertes scientifiques réalisées grâce à l'utilisation de cette infrastructure commune de 2012 à 2018.

Rendre le contenu de votre texte accessible à un chercheur qui n'est pas dans votre domaine.

PERFORMANCE (maximum 4 pages, excluant la présente page)

**Ne pas répéter les informations de la section résultats scientifiques.
Inclure seulement l'information pertinente à l'infrastructure.**

Décrire quelle a été la pertinence, le caractère stratégique et l'impact de cette infrastructure au cours des années 2012 à 2018.

* * *

Les demandes de renouvellement seront évaluées selon les mêmes critères de performance que ceux établis par le FRQS pour l'évaluation de ses Réseaux thématiques, tel que listés ci-dessous.

S'il vous plaît, répondre à chacun des items ci-dessous lorsqu'applicable.

1. Effets leviers (subventions, investissements publics ou privés, partenariat avec l'industrie biopharmaceutique ou autres).
 - Préciser le titre de la subvention, les auteurs, l'organisme subventionnaire, les dates de début et de fin et les montants par année
 - Expliquer sommairement en quoi le RRSV a facilité l'octroi
 - S'il s'agit d'un partenariat « in kind », le décrire et estimer le montant
 2. Développement d'initiatives stratégiques et structurantes
 3. Rayonnement aux niveaux national et international
 4. Développement de biotechnologies
 5. Valeur ajoutée pour les membres du Réseau et la communauté scientifique
 6. Développement de projets et de pôles d'excellence intersectoriels
 7. Formation de la relève
 8. Promotion de la recherche clinique
 9. Valeur ajoutée pour la population visée (nouveau traitement, nouveau soin de santé personnalisé, nouvelle pratique ou nouvelle politique de soins)
 10. Activités de transfert de connaissances, de valorisation et de diffusion grand public
 11. Libre accès aux résultats
 12. Souligner les "success stories".
-

PUBLICATIONS (ajouter le nombre de pages nécessaires)

Fournir le nombre et la liste complète de TOUTES LES PUBLICATIONS ET CONFÉRENCES ayant découlées directement ou indirectement de l'utilisation de cette infrastructure au cours des années 2012-2018.

* * *

- 1) Regrouper selon les catégories indiquées ci-dessous
- 2) Mettre en caractères gras le nom des chercheurs du Réseau.
- 3) **Précéder d'un astérisque (*) les publications où le RRSV est remercié (Acknowledgments).**

* Rappel : Il est essentiel que les chercheurs remercient le RRSV, et/ou la Fondation Antoine-Turmel (FAT) lorsqu'applicable, dans chacune des publications et présentations auxquelles le financement du RRSV ou de la FAT a contribué (de façon directe ou indirecte). Si cela n'a pas été fait, le FRQS ne tiendra pas compte de ces articles et résumés dans l'évaluation du Réseau, ce qui aura pour impact de réduire la note de passage et possiblement le montant des fonds alloués.

Tableau résumé	Nombre (IF : années 2012 - 2018)
Articles dans des journaux avec comité de lecture	
Articles dans des journaux avec comité de lecture où le RRSV a été remercié (Acknowledgments)	
Chapitres de livre	
Communications (orales et par affiche)	
Conférences provinciales	
Conférences nationales	
Conférences internationales	
Total	

Liste détaillée :

1. Articles dans des journaux avec comité de lecture (publié, accepté ou soumis ; format pubmed ou l'équivalent)
 -
 -
2. Articles dans des journaux avec comité de lecture où le RRSV a été remercié (Acknowledgments)
 -
 -
3. Chapitres de livre
 -
 -
4. Communications (orales et par affiche)
 - 4.1. Conférences provinciales
 -
 -
 - 4.2. Conférences nationales
 -
 -
 - 4.3. Conférences internationales
 -
 -

PROGRAMMATION SCIENTIFIQUE ET BUDGET (maximum 2 pages)

Décrire les nouveaux projets et/ou nouveaux débouchés prévus pour l'année à venir.
Détailler le montant demandé au RRSV pour l'année 2018-2019.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Coordonnées complètes du représentant de la Direction des finances qui administrera la subvention en cas d'octroi.

Nom, prénom:

Téléphone:

Courriel:

Nom de l'institution (à laquelle sera émis le chèque)

Adresse postale où envoyer le chèque:

(Numéro civique et rue, numéro de bureau, ville et code postal)

Numéro du fonds (si disponible):

PERSONNE CONTACT

Coordonnées complètes de la personne contact à rejoindre pour une demande d'utilisation de l'infrastructure.

Nom, prénom:

Téléphone:

Courriel:

Institution :